Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	110 000		110 000	110 000		0.00
Chiffres d'affaires Nets	**110 000**		**110 000**	**110 000**		**0.00**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			4	6	- 2	-33.33
Total des produits d'exploitation			**110 004**	**110 006**	**- 2**	**0.00**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			3 663	2 534	1 129	44.55
Impôts, taxes et versements assimilés			9 917	4 352	5 565	127.87
Salaires et traitements			47 000	40 000	7 000	17.50
Charges sociales			54 154	59 841	- 5 687	-9.50
Dotations aux amortissements sur immobilisations				882	- 882	-100
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation			**114 734**	**107 609**	**7 125**	**6.62**
RESULTAT EXPLOITATION			**-4 730**	**2 397**	**- 7 127**	**-297.33**
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations			90 730		90 730	N/S
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			**90 730**		**90 730**	**N/S**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières						
RESULTAT FINANCIER			**90 730**		**90 730**	**N/S**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**86 001**	**2 397**	**83 604**	**N/S**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-704	360	- 1 064	-295.56
Total des Produits	**200 735**	**110 006**	**90 729**	**82.48**
Total des charges	**114 030**	**107 969**	**6 061**	**5.61**
RESULTAT NET	**86 705**	**2 037**	**84 668**	**N/S**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales 2023

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 706 554,00 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 86 704,59 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, selon :

- les principes comptables généraux du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissements desdits comptes annuels,
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial Autres					
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles	1 166			1 166	
Immobilisations financières	630 120			630 120	
TOTAL	**631 286**			**631 286**	

Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles	1 166			1 166
TOTAL	**1 166**			**1 166**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	490
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**490**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	6 304	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**6 304**	

Commentaires :

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
GADRAS ET ASSOCES	39 4300	1 537 359	38,04	630 120	630 120			3 543 531	143 527	90 730
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
ACTIF IMMOBILISE					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 166	1 166			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	630 120		630 120	630 120	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	**631 286**	**1 166**	**630 120**	**630 120**	
ACTIF CIRCULANT					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	11 000		11 000	11 000	
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	704		704		704
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	58 426		58 426	50 777	7 649
Charges constatées d'avance	6 304		6 304	5 995	309
TOTAL (II)	**76 434**		**76 434**	**67 772**	**8 662**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**707 720**	**1 166**	**706 554**	**697 892**	**8 662**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé : 425 645 Euros)	425 645	425 645	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	42 565	42 565	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	146 949	184 913	- 37 964
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	86 705	2 037	84 668
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**701 864**	**655 159**	**46 705**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	559	35 559	- 35 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	490	3 174	- 2 684
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices		360	- 360
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 641	3 640	1
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**4 690**	**42 733**	**- 38 043**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**706 554**	**697 892**	**8 662**

F9
Société à responsabilité limitée
Au capital de 425 645 euros
Siège social : Rue de la Blancherie - Aquilae- Immeuble Bistre
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
751 202 003 RCS BORDEAUX

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JANVIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

../..

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 2 036,88 euros ainsi qu'il suit :

Bénéfice de l'exercice ..... 86 704,59 euros

A titre de dividendes aux associés, la somme de ..... 42 000,00 euros
Soit 0,49 euros par part sociale

Le solde, au poste « autres réserves », soit ..... 44 704,59 euros

Les dividendes seront mis en paiement à l'issue de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués par la Société au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes versés	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40%
30 septembre 2022	40 000 euros	40 000 euros	-
30 septembre 2021	40 000 euros	40 000 euros	-
30 septembre 2020	40 000 euros	40 000 euros	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 janvier 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

../..

Certifié conforme
La Gérance